



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Greffe

N° d'entreprise : **0468 769 821**

Nom

(en entier) : **JDM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Hautmont 13 - 5580 LALOUX**

Objet de l'acte : **Démission d'un administrateur**

Il ressort de l'assemblée générale extra-ordinaire de la société du 31.01.2025 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

- Prends acte de la lettre de démission de la société MINOTA SRL, dont le siège est établi à 5580 ROCHEFORT, Rue de Préhyr 71, Numéro d'entreprise : 0841.412.741, représentée par son représentant permanent Monsieur François-Xavier BELLOT comme administrateur de la société à partir du 31.01.2025.

La société accepte la démission.

La décharge sera accordée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- L'assemblée donne un pouvoir spécial à THG ST.VITH AG et à Monsieur Nicolas SCHMITZ pour accomplir les formalités de publication relatives à ces modifications de mandat auprès du greffe du tribunal des entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises. Cette dernière est habilitée à signer les formulaires administratifs ad hoc relatifs aux décisions susmentionnées.

THG ST. VITH AG

NDLM Invest SRL

administratrice

représentée par Monsieur SCHMITZ Nicolas

mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).